



CENTRE PHOTOGRAPHIQUE D'ILE-DE-FRANCE

ATELIER DE RECHERCHE ET DE POSTPRODUCTION / APPEL À CANDIDATURES 2026

Le Centre Photographique d'Île-de-France, centre d'art contemporain d'intérêt national, propose une résidence sans hébergement à un·e artiste dont le travail photographique nécessite l'emploi d'un matériel numérique professionnel.

C'est dans la phase expérimentale de postproduction (retouche, format, chromie...) que la résidence du CPIF intervient en proposant un accompagnement artistique, une aide technique et un matériel adapté à tous types de travaux de recherche et de production d'images sous forme d'impressions jet d'encre.

Date limite de candidature : dimanche 8 février 2026 (inclus)

CAHIER DES CHARGES

Modalités de sélection

Les dossiers sont à envoyer exclusivement par voie électronique à francesco.biasi@cpif.net, avec pour objet « **Candidature résidence** ».

Chaque dossier comportera uniquement **3 pièces jointes distinctes** en format pdf (poids maximum de l'ensemble : 10 Mo) :

- **Un dossier artistique illustré** représentatif du travail en général (recherches et travaux antérieurs) ;
- **Le projet de résidence** : un texte d'intention et descriptif (2 000 à 3 000 signes maximum) accompagné d'images, un résumé de la proposition en 600 signes et l'indication de la période de résidence souhaitée ;
- **Un dossier de présentation de l'artiste**, comportant un CV ou le récit du parcours et comprenant les coordonnées complètes (adresse, mail, téléphone), date de naissance, lieu de naissance et lieu de vie actuel.

Les trois documents seront nommés comme suit :

NOM_PRENOM_DA ;
NOM_PRENOM_PR ;
NOM_PRENOM_DP

Les artistes qui le souhaitent peuvent également envoyer des supports imprimés (tirages, publications, autres).

Ces derniers sont à envoyer au Centre Photographique d'Île-de-France, avec la mention « **Atelier de Recherche et de Postproduction** », ou à déposer sur place aux horaires d'ouverture.

Seuls les dossiers imprimés accompagnés d'une enveloppe de réexpédition affranchie seront retournés.

Renseignements auprès de Francesco Biasi
francesco.biasi@cpif.net / T. 01 64 43 53 91

Jury

La sélection se déroule en deux temps.

Un jury se réunira pour examiner les dossiers et opérer une première sélection sur la base de la qualité de la démarche artistique et du projet spécifique, présenté en adéquation avec le contexte proposé.

Les candidat·es pré-sélectionné·es seront ensuite invité·es à échanger au début du mois de mars avec un jury réduit autour de leur projet de recherche et de son adéquation avec l'offre proposée par la résidence. À la suite de ces entretiens, la candidature retenue définitivement sera communiquée.

Les réponses seront données exclusivement par mail.

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'artiste bénéficie d'un accès privilégié à l'Atelier numérique du mardi au vendredi de 10h à 18h et le week-end (en période d'exposition) de 14h à 18h.

Le matériel

L'Atelier numérique est équipé d'un poste de développement avec un écran Eizo 31 pouces 4K, d'un poste de numérisation sur Hasselblad Flextight X1, d'une station de montage vidéo sur MacPro (Premiere Pro CC), et d'une imprimante Epson SC-P9000 de 110 cm de large.

Les résident·es peuvent également avoir accès au laboratoire argentique équipé pour le tirage noir et blanc.

Dotation en nature

Un accompagnement technique (40 heures réparties sur la période résidence) et artistique est proposé dans le cadre de la résidence.

Le papier (à hauteur de 700€) et les encres nécessaires aux tirages sont fournis.

Dotation financière

L'artiste ou collectif d'artistes se voit attribuer :

- 2 000 € d'allocation de recherche ;
- 270 € d'indemnité de transport.

Période de travail

L'artiste accède à l'Atelier numérique entre la mi avril et la mi juillet, puis entre septembre et décembre, avec un minimum de 40 jours de présence. Les dates seront à définir avec le ou la résident·e. L'Atelier numérique n'est pas accessible entre le 14 juillet et le 6 septembre.

Rencontres

Une à deux rencontres entre l'artiste et les différents publics du CPIF sont envisagées en fonction de l'actualité du Centre et de l'avancée du projet de l'artiste.

LE LIEU ET LE PROJET

Le Centre Photographique d'Île-de-France, dédié à la recherche artistique contemporaine, est situé à Pontault-Combault, en Seine-et-Marne, à proximité du RER E, à 30 minutes de Paris et de Melun.

Il propose tout au long de l'année une programmation d'expositions originales d'œuvres d'artistes, tant émergent·es qu'internationalement reconnu·es, qui travaillent avec la photographie ou l'image en mouvement dans le champ de l'art contemporain.

Le CPIF mène des actions de médiation auprès des publics scolaires et associatifs, des visiteur·euses individuel·les, ou de ses adhérent·es (ateliers pratiques et théoriques, rencontres, publications, visites accompagnées, commentées...).

Plus de précisions sur : <https://www.cpif.net>

CONTACT

Centre Photographique d'Île-de-France
107 Avenue de la République
77340 Pontault-Combault
T. 01 70 05 49 80
www.cpif.net
contact@cpif.net

Le CPIF bénéficie du soutien de la Ville de Pontault-Combault, de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France / ministère de la Culture, du Département de Seine-et-Marne et du Conseil régional d'Île-de-France.

Il est membre des réseaux Tram, BLA!, DCA et Diagonal.

